



**Comité Départemental D'Equitation
de la Haute Corse**

Calenzana Le, 26/09/2008

**REGLEMENT CHALLENGE D'HIVER DE HAUTE CORSE
SOUS L'EGIDE DU COMITE DEPARTEMENTAL D'EQUITATION 2B
2008/2009**

CETTE ANNEE AFIN DE FACILITER LES BUDGETS DES PARENTS.

NOUS AVONS TABLE SUR UNE EPREUVE PAR MOIS SAUF EN NOVEMBRE 2008.

VOS OBSERVATIONS AVANT LE PREMIER CONCOURS SERONT PRISES EN COMPTE.

1° PARTICIPATION DES CHEVAUX : TROIS PARTICIPATIONS MAXIMUM PAR JOUR

2° PARTICIPATION DU CAVALIER : TROIS PARTICIPATIONS MAXIMUM AVEC CHEVAUX DIFFERENTS PAR JOUR

3° LICENCE FEDERALE A JOUR (à présenter obligatoirement, si le Jury la demande Le jour du concours). Un contrôle sera fait automatiquement via Internet, tout cavalier dont la licence ne sera pas à jour, sera automatiquement disqualifié.

4° IL EST DEMANDE AU PRESIDENT DU JURY D'ETRE VIGILANT ET D'APPLIQUER LES REGLEMENTS CLUB 2009.

LE RESPECT D'UNE TENUE CORRECTE SERA OBLIGATOIRE NOUS DEMANDONS UNE VIGILANCE A CE SUJET

POUR LA FINALE IL SERA DEMANDE AUX CAVALIERS

UNE TENUE DE CLUB OU TENUE DE CONCOURS OU POLO FEDERAL

5° POINTS QUALIFICATIFS :

EPREUVE CLUB PONEY 2 VITESSE- barème a temps différé-

LA MOITIE DES ENGAGES (arrondi à l'entier supérieur)

Exemple : 11 engages divisé par deux soit 5.5 arrondi à 6 nous prendrons donc les 6 classés

Les points seront attribués de la manière suivante :

Exemple : 6 classés :

6	pour le premier
5	pour le deuxième
4	pour le troisième
3
2

EPREUVES CLUB 3 GRAND PRIX – CLUB 2 GRAND PRIX – CLUB 1 GRAND PRIX :

LE PREMIER TIERS CLASSE SERA PRIS EN CONSIDERATION. (Arrondi à l'entier supérieur)

Les points seront attribués de la manière suivante :

Exemple premier tiers allant jusqu'au 15eme classé :

15	points pour le premier
14	points pour le deuxième
13	points pour le quatrième
12
11

6° QUAND UN CAVALIER PARTICIPE TROIS FOIS DANS LA MEME EPREUVE, ET SE CLASSE TROIS FOIS, NOUS PRENDRONT LE MEILLEUR CLASSEMENT, LES POINTS DES AUTRES CLASSEMENTS SERONT ANULES. NOUS LAISSERONS BLANC AU NIVEAU DE CES CLASSEMENTS.

7° POUR CHAQUE CAVALIER, LE CLASSEMENT FINAL DU CHALLENGE SERA ETABLI EN ACCUMULANT LES POINTS OBTENUS LORS DES CLASSEMENTS DE CHAQUE CONCOURS.

LA FINALE CHALLENGE EST PREVUE **le 08 MARS** et COMPTERA DOUBLE

Attention les cavaliers qui concourent le challenge devront être présents lors de la finale, si ce n'est pas le cas, nous prendront le cavalier suivant sur la liste pour le classement finale.

8° POUR LE TITRE DU « CHAMPION CHALLENGE D'HIVER DE HAUTE CORSE »
HUIT JOURS AVANT LA FINALE, IL SERA DEMANDE AUX CAVALIERS DE CHOISIR DANS QUELLE EPREUVE ILS VEULENT CONCOURIR POUR LE TITRE DE CHAMPION DU CHALLENGE.

Au plus tard a 48h de la finale par fax, nous ne prendrons pas ces inscriptions le jour de la finale

Exemple : UN CAVALIER CLASSE EN club 2 GP et en club 3 GP devra impérativement faire le choix.

9° IL EST DEMANDE AUX ORGANISATEURS DE FAIRE PARVENIR LES RESULTATS DANS LES **QUATRES JOURS** SUIVANTS LE CONCOURS : **(attention au delà de ce délai, nous ne prendrons plus les résultats)**

PAR FAX AU **04 95 36 74 98** ou **04 95 60 43 55** ou par mail : **cdehautecorse@wanadoo.fr** en outre une vérification sera faite par Internet des résultats. Tout cavalier qui serait disqualifié par la Fédération sera disqualifié sur le challenge d'hiver CSO.

10° LE CDE DE HTE CORSE, remettra par l'intermédiaire d'un membre du comité directeur, à l'organisateur _
En récompense sur les épreuves CHALLENGE - Un lot au premier du Classement
Nous demandons aux clubs organisateurs de faire un effort sur les récompenses, récompenser au minimum les trois premiers Plaques, flots, coupes .

11°AFIN DE NE PAS PENALISER LES CAVALIERS ET LES PARENTS, LES ENGAGEMENTS N'EXCEDERONT PAS : 14 euros.

12°AFIN QUE LES CAVALIERS ET LEUR MONTURE TERMINENT LES EPREUVES, IL EST DEMANDE
QUE CES EPREUVES SOIENT PRIORITAIRES, QUE L'HEURE DE LA 1ERE EPREUVRE DU PROGRAMME SOIT RESPECTEE.

13°CETTE ANNEE VOUS RETROUVerez LA LISTE DES PRESIDENTS DE JURY de Hte CORSE SUR NOTRE SITE
<http://cdehautecorse.ifrance.com>

Ainsi que la liste des Commissaires au paddock.

14° COTE DES PARCOURS

LE RESPECT DES COTES DOIT IMPERATIVEMENT ETRE DANS LA MESURE DU POSSIBLE
CRESCENDO, POUR ARRIVER EN MILIEU DU CHALLENGE A DES HAUTEURS REGLEMENTAIRES
SI POSSIBLE avec DES SOUS BASSEMENTS

(Excepté mauvais temps et terrain difficile)

15° LA FINALE CHALLENGE ET CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL CLUB, seront dissociés

16° LES CLUBS ORGANISTEURS DOIVENT RETOURNER LEUR ACCORD AVANT

« LE 26 octobre 2008 » sur papier en-tête de leur club

Ainsi que leurs observations avant le début de ce Challenge

17° **POUR QUE CE CHALLENGE SOIT DIFFUSE RAPPELER AUX CAVALIERS
LEUR CLASSEMENT PAR AFFICHAGE AU SEIN DU CLUB**

OU RAPPELER

L'ADRESSE DU SITE DU CDE2B AFIN QU'ILS PUISSENT LES CONSULTER.

NOUS VOUS RAPPELONS QUE VOUS POUVEZ LES IMPRIMER DIRECTEMENT DU SITE

**L'ORGANISATEUR QUI ORGANISE UNE MANCHE DE CE CHALLENGE S'ENGAGE A RESPECTER CES
AFFICHAGES.**

CE REGLEMENT

POURRA ETRE COMPULSE SUR NOTRE SITE / <http://cdehautecorse.ifrance.com>

clubs organisateurs

****E.E.H.C. LE 11/11 ****

****CANALE DI MELO LE 25/11****

****CHB LE 16/12****

****OMESSA LE 25/01****

****EQUILOISRS LE 15/02****

****FINALE LE 08/03 PAR TIRAGE AU SORT**

**CETTE LISTE EST EN ATTENTE DE L'ACCEPTATION DES
CES CLUBS AU RECU
DE NOTRE REGLEMENT**